

Procédure contre un potentiel voleur de poissons de Mognéville (1676)

Résumé

L'affaire concerne un homme accompagné de deux enfants qui emporte une hotte remplie de petits poissons. Menacé par des soldats, l'homme s'est enfuit en laissant la hotte derrière lui. Après avoir tiré des coups de feu et n'ayant pu le rattraper, les soldats récupèrent la hotte pour enquêter. Ils passèrent à Couvonges puis à Mognéville où un pâtre blessé est finalement suspecté. Lorsqu'il comparait le lendemain, il explique que deux de ses enfants étaient partis du côté des carpières pour pêcher des poissons. Lorsqu'il les retrouva, et voyant sa fille porter une hotte, il décida de l'aider. Lorsqu'ils approchèrent des soldats, il fut menacé et décida alors de s'enfuir. Enfin, l'accusé se défendra en expliquant qu'il n'était pas présent lors de la pêche et n'avait pas donné son consentement aux enfants. Il soulagea sa fille en portant la hotte sans savoir qu'un larcin avait été commis. Une amende de 75 francs est prononcée contre lui, elle sera réduite à 50 en raison de la pauvreté et du nombre d'enfants à charge.

TRANSCRIPTION LITTÉRALE (SANS LES MAJUSCULES)

- 1) ce jourd'huy dimanche vingt troisesme jour
- 2) du mois d'aoust mil six centz septante six
- 3) pardevant nous nicolas evrard lieutenant
- 4) general au bailliage du marquisat de mon(gneville)
- 5) est comparu en perso(nn)e m(aitre) nicolas dargent
- 6) procureur fiscal en ce bailliage assisté de
- 7) m(aitre) françois charpentier son substitut qui nous
- 8) ont remonstrez avoir esté advertis le
- 9) jourd'hier que la nuit precedante environ unze
- 10) heures avant minuit aucuns particuliers du
- 11) bourg de sermaize soy disant de la bande joyeuse
- 12) establye pour empescher les cources des parties
- 13) de luxembourg sestans remontrez sur ce
- 14) finage es environs du pont la visande

15) auroient eu en rencontre un ho(mm)e chargé
16) dune hoste sur ses espaulles accompagné
17) de deux enfans moyennement grand que
18) layant faict demeurer lauroient trouvé chargé
19) dans sad(ite) hoste de quantité de raisins
20) mis dans une ertine, et au fond de lad(icte)
21) jusques environ le milieu dicelle il y avoit
22) quantité de petits poissons de feuilles et
23) alvins, et sur quelques menasses qui furent
24) faictes aud(it) particulier il mit bas sa hoste
25) et fuye, et a linstant luy fut tiré un coup
26) ou deux de fusil, et ne layant pû lesdits
27) soldats arrester firent porter la hoste et ce
28) quil y avoit dedans au village de couvonge
29) pour sinformer du personnage surquoy
30) leur ayant esté dit quil n'y avoit point
31) destang a couvonge et quil y en avoit en
32) ce lieu de mon(gneville) ils y vinrent
33) le jourdhier environ les sept heures du
34) matin avec lad(icte) hoste poisson et raisins
35) ou le tout fut exposé au devant de la halle
36) ce que led(it) procureur a veu y ayant esté
37) appellé de la part de m(onseigneur) de lonchamp
38) admodiateur de ce marquisat qui sy rencontra
39) pareillem(ent) avec plusieurs hom(m)es de ce
40) lieu et ledit procureur ayant esté enquis
41) par led(it) s(ieur) lonchamp quelle nature
42) de poisson que cestoit dans ladicte hoste
43) il dist que cestoit feuille de carpe, et sur
44) la croyance que led(it) procureur eut que led(it)
45) poisson provenoit de quelques carpières

46) appartenans a monseig(neur) alla a linstant
47) a la carriere de bas lieudit sur
48) les montz ou il recogneu que la bonde
49) estoit levée et que lon avoit la nuit mesme
50) a son semblant pesché dans lad(icte) carriere
51) et que le poisson qui estoit dans ladicte hoste
52) estoit semblable a celui qui estoit resté dans
53) ladicte carriere, et dautant que lesdits soldatz
54) de sermaise dirent que ce devoit estre un ho(mm)e
55) de mongneville pour quelques remarques quil
56) avoient faictes au chemin quil avoit tenu
57) tirant droicte au pont la vissande et a mong(neville)
58) et quil se pourroit recognoistre par quelques
59) blessures quil auroit receu sur son corps
60) par deux coups de fusils qui luy furent
61) tirez en sen fuyant, ledit procureur nous
62) auroit requis vouloir f(air)e perquisition a son
63) assistance par tout le village de ce lieu pour
64) en decouvrir la verité ce quaurions fait
65) cedit jour environ lheure de midy avec
66) luy, led(it) charpentier, bailly nostre greffier
67) et margery sergent et allé de maisons a
68) autres, et nous fait presenter tous m(aitres)
69) desdits logis, fils de familles et valletz
70) qui se seroient tous presentés a nous
71) a la diligence dud(it) margery sergent, et
72) estans parvenus au logis de godfroy
73) boursaux pastre des bestes armailles de
74) ce lieu françoise sa femme se seroit présenté
75) et dit que led(it) godfroy son mary nestoit pas
76) loing ne faisant que de sortir et sestante

- 77) mis a le chercher elle mesme avec ledit
78) margery ne lauroient trouvé et dit par
79) plusieurs fois que led(it) godfroy son mary
80) ne se portoit pas bien et quil sestoit blessé
81) a layne en levant de la chanvre et que son mal
82) avoit crussé et quil ne pouvoit estre guerre
83) loing de tout ce que dessus avons octroyé
84) act et ce requerant led(it) procureur avons
85) ordonné que led(it) godfroy comparoistra
86) ce jourd’huy six heures de relevés pardevant
87) nous en presences dud(it) procureur pour
88) repondre sur le contenu du present
89) proces verbal a peyne de deffaut et destre
90) déclaré atteint et convaincu des faitz cy dessus
91) ce qui luy sera signiffié verballem(ent) par
92) led(it) margery ./.

Vocabulaire

[l.2] **Septante** = soixante-dix

[l.10] **Aucuns** = certains, quelques

[l.14] **Finage** = étendue d’un territoire

[l.20] **Ertine** = sorte de panier

[l.21] **Dicelle** =de celle-ci, de cette

[l.22, l.43] **Poissons de feuilles / Feuille de carpe** = alevin(s) de carpes, petites carpe(s)

[l.48] **Bonde** = obturateur qui permet l’écoulement de l’eau lorsqu’on l’enlève

[l.58] **Recognoistre** = reconnaître

[l.73] **Bestes armailles** = bêtes à cornes

[l.82] **Crussé** = du verbe croître